

Aide à l'élaboration des stratégies éducatives des centres nature

Adoptée par l'assemblée des membres du Réseau suisse des centres nature du 12 septembre 2013 à Altstätten

Table des matières

0. Présentation: But de ce document

L'aide à l'élaboration des stratégies éducatives du Réseau suisse des centres nature (RSCN) doit permettre à chaque centre de développer d'une façon simple sa propre stratégie éducative. Cette dernière pourra se baser sur le Schéma directeur pour l'éducation dans les parcs et les centres nature (SDE) de l'OFEV ainsi que sur la réalité et les expériences quotidiennes de chaque centre.

Selon le SDE, la stratégie éducatives des petites institutions est constituée d'une description structurée de l'offre existante (programme éducatif). Les dispositifs didactiques et les thèmes doivent être cohérents avec le profil, les buts de fonctionnement et les buts éducatifs de l'institution.

Les grandes institutions élaborent une stratégie globale, précisant le contexte, le cadre institutionnel, l'orientation stratégique ainsi que les contenus et méthodologies des prestations éducatives.

Ce document fait des propositions pour le développement d'une telle stratégie et son contenu individualisé. Par contre, il ne présente pas de propositions concrètes et ne cite pas d'exemples précis, sinon il deviendrait un véritable manuel pour la mise en oeuvre d'un centre nature.

Si les membres du RSCN le souhaitent, le présent document pourrait à l'avenir être développé avec de tels contenus élaborés ensemble au cours du temps. Au stade actuel, l'aide à l'élaboration doit se concentrer sur la structure, se limiter à peu de contenu individuel et être coordonnée avec le schéma directeur.

Lors de l'élaboration de leur stratégie, les centres sont évidemment libres de développer ou de supprimer certaines parties du document. Ils peuvent s'orienter à l'aide de cette structure ou en adapter le contenu.

Il est également prévu, en parallèle à l'élaboration et à la finalisation de cette aide, de concrétiser deux exemples de stratégies éducatives propres à deux centres, qui pourront être jointes à ce document à titre d'exemple.

Liens importants pour l'élaboration des stratégies éducatives des centres:

Schéma directeur pour l'éducation dans les parcs et les centres nature (OFEV, schéma directeur 2012)
<http://www.bafu.admin.ch/publikationen/publikation/01679/index.html?lang=fr>

Développement qualité OFEV et SILVIVA
http://www.silviva.ch/index.php?option=com_content&view=article&id=274&Itemid=495&lang=french

Réseau suisse des centres nature RSCN
www.centre-nature.ch www.centri-natura.ch www.naturzentren.ch

1. Buts et structure de la stratégie éducative du centre nature xxx

La stratégie éducative est un instrument de pilotage, de coordination et de développement des prestations éducatives. Elle décrit le cadre institutionnel, l'orientation pédagogique et stratégique, l'organisation ainsi que le contenu et la méthodologie des prestations éducatives.

1.1 Buts de la stratégie éducative

((propre à chaque centre

La stratégie éducative doit permettre d'évaluer et de développer l'offre actuelle dans le centre. En particulier, elle permet de poser le concept éducatif du centre nature dans un contexte plus large (en partant de la pédagogie de la nature jusqu'à l'éducation au développement durable) et de s'accorder aux principes du schéma directeur). Elle soutient aussi l'assurance qualité.))

- Clarifier le cadre structurel de l'éducation au sein du centre
- Profiler les prestations éducatives du centre
- Optimiser l'offre éducative
- Développer l'offre éducative et y apporter de l'innovation
- Etc.

1.2 Elaboration de la stratégie éducative

((propre à chaque centre: Cette partie définit la procédure d'élaboration de la stratégie éducative (Groupes de travail, ateliers, consultations, etc...))

1.3 Structure de la stratégie éducative

((propre à chaque centre: Cette partie explique brièvement la structure de la stratégie éducative.))

2. Le centre-nature Xxx

Le centre nature xxx a été créé en xxx et xxx. ((Suivi par un court résumé des caractéristiques du centre en l'état actuel.))

2.1 Historique du centre

((propre à chaque centre))

2.2 Responsabilité institutionnelle et mission

((propre à chaque centre))

2.3 Organisation et ressources humaines

((propre à chaque centre: les ressources humaines pour l'éducation et leur position dans l'organigramme, responsabilités, interconnexions.))

2.4 Région et environs

((propre à chaque centre: Potentiels naturels, phénomènes existants, réserve naturelle, etc.))

2.5 Infrastructures

((propre à chaque centre))

Bâtiment: accueil, salle d'exposition, salle de conférence et de démonstration, boutique, év. restaurant, hôtel etc.

Espaces extérieurs et espaces naturels environnement: sentier pédagogique, plate-forme d'observation, place de jeux, place de pique-nique, etc.

Ressources (personnel fixe et temporaire, finances)

Cahier des charges

Réseau avec d'autres institutions

2.6 Finances

((propre à chaque centre))

2.7 Evolution sociale et développement des espaces naturels prévus

((propre à chaque centre: description des modifications à attendre et à prendre en compte dans la région où se situe le centre, développement des espaces naturels, développement institutionnel, besoin social d'éducation et potentiels éducatifs du centre, lien avec un projet de parc d'importance nationale dans la région.))

3. Fondements pour la stratégie éducative

((propre à chaque centre, à adapter et réduire. Le chapitre 3 est volontairement assez long afin que les centres puissent avoir directement un extrait des parties importantes du SDE. Ceci ne remplace pas l'étude complète du SDE, mais fournit des informations importantes. Chaque centre choisit les parties qui sont les plus importantes pour sa propre stratégie éducative.))

Les centres nature ont une grande importance pour l'éducation, en particulier pour la pédagogie de la nature. Dans cette tâche, ils devraient être encouragés sur la base de divers principes juridiques, concepts et stratégies.

3.1 Importance des centres nature pour le travail éducatif

Les centres nature jouent un rôle important en éducation à l'environnement et au développement durable. «Ils offrent la possibilité d'une confrontation et d'une rencontre directe avec les animaux, les plantes, les habitats, les hommes et les ambiances, mais aussi avec des problèmes concrets ou des questions actuelles de la région »:

- > L'éducation dans les parcs et les centres nature favorise la mise en œuvre de la protection de la nature, de l'environnement et du paysage dans le cadre du développement durable.
- > Elle soutient sur le plan régional la préservation et la valorisation des richesses particulièrement importantes de la nature et du paysage.
- > Elle contribue sur le plan suprarégional à la préservation d'une nature et d'un paysage diversifiés en confiant à la population régionale la coresponsabilité d'espèces et de milieux particulièrement rares.» (SDE 2012).

3.2 Mandat découlant de la législation

L'information, la sensibilisation et la vulgarisation pour la protection de la nature font partie des tâches du secteur public. La loi sur la protection de la nature et du paysage (LPN), art. 14a stipule que la Confédération peut allouer des contributions ou subventions pour promouvoir les relations publiques et que,

dans le cas d'un intérêt national, elle peut assumer elle-même ces tâches ou les faire exécuter à ses frais. Dans la Loi fédérale sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages (LChP), art. 14, les cantons ont l'obligation de veiller que la population soit suffisamment informée sur le mode de vie, les besoins et la protection de la faune sauvage. D'autres dispositions similaires se trouvent dans la Loi sur les forêts (LFo), art. 34, dans la Loi fédérale sur la pêche (LFSP), art. 22a1 ainsi que dans la Loi sur la protection de l'environnement (LPE), art. 6.

Les centres nature coopèrent dans la réalisation de ce mandat légal. Ils représentent de réels centres de compétences pour la biodiversité dans leur région.

3.3 Mandat découlant du schéma directeur pour l'éducation dans les parcs et les centres nature

Dans le schéma directeur pour l'éducation dans les parcs et les centres nature, le travail éducatif des centres est défini en ces termes: «Les parcs et les centres nature offrent un espace idéal pour l'apprentissage de la nature, de l'environnement ou du développement durable. Leurs prestations touchent une large population, et parmi elle un public que les milieux éducatifs n'atteignent que difficilement, voire pas du tout. Par leur travail éducatif, les parcs et les centres nature apportent donc déjà une large contribution à la protection de la nature et de l'environnement et par là au développement durable.» (SDE 2012).

3.4 Mandat découlant de la Stratégie Biodiversité Suisse (SBS),

La Stratégie Biodiversité Suisse (SBS), adoptée par le Conseil Fédéral le 25 avril 2012, consacre un de ses dix objectifs stratégiques au développement et à la diffusion des connaissances :

«D'ici à 2020, la société possède des connaissances suffisantes sur la biodiversité pour que chacun conçoive celle-ci comme une base essentielle de la vie et la prenne en compte dans ses décisions pertinentes.»

«Par leurs actions quotidiennes, les décideurs des milieux politiques, des milieux économiques et de la société influent directement ou indirectement sur la diversité biologique. Il est donc essentiel, pour être en mesure d'assumer la responsabilité du maintien de la biodiversité, de disposer de connaissances solides sur les espèces ainsi que sur les écosystèmes et leurs services et de comprendre comment les décisions individuelles et politiques influent sur la biodiversité. Il faut que les connaissances nécessaires soient accessibles, sous une forme appropriée, à l'administration, aux praticiens, aux milieux politiques et au grand public.»

Les quatre champs d'action identifiés pour mettre en œuvre cet objectif stratégique sont :

«**Information et sensibilisation:** la Confédération, les cantons et les communes pratiquent une communication visant à faire mieux appréhender par tous les acteurs de la société, des milieux politiques et des milieux économiques quels sont les bénéfices qu'ils tirent des services écosystémiques, quelles sont les répercussions de leurs actions et de leur consommation sur la biodiversité et ses services écosystémiques et comment ils peuvent contribuer à leur conservation.»

«**Formation et vulgarisation:** dans le contexte de l'éducation au développement durable, le système éducatif doit prévoir à tous les niveaux dans ses plans d'études de dispenser des connaissances scientifiques sur les espèces vivant en Suisse, sur la diversité biologique et son importance, sur les services écosystémiques ainsi que sur les actions possibles pour maintenir et développer la biodiversité et en assurer une utilisation durable. Les institutions de perfectionnement, y compris les institutions extra-scolaires comme les musées, les jardins zoologiques et botaniques, les centres de protection de la nature, etc., bénéficient d'un soutien pour concevoir et mettre en œuvre des offres de formation dans le domaine de la diversité biologique.»

«**Recherche:** la recherche suisse sur la biodiversité conduit des travaux fondamentaux et appliqués de pointe au plan international et fournit une contribution importante à la résolution de problématiques pressantes.»

«**Echanges de connaissances:** les connaissances, qu'elles soient nouvelles ou existantes, doivent être rendues accessibles aux différents acteurs dans l'administration, la pratique, les milieux économiques et les milieux politiques.»

La concrétisation de cet objectif passe par l'élaboration du plan d'action Biodiversité. Il incombe aux centres nature un rôle important.

4. Fondements de l'éducation dans les centres nature

Les centres nature jouent un rôle important dans l'éducation à l'environnement et particulièrement dans la pédagogie de la nature. Le centre nature xxx est un des trente centres nature suisse regroupés dans le Réseau suisse des centres nature (RSCN). Ils ont établi ensemble les fondements de l'éducation dans les centres nature en se basant sur le schéma directeur.

4.1 Relation entre la pédagogie de la nature, l'éducation à l'environnement et l'éducation au développement durable (EDD)

La pédagogie de la nature figure au premier plan dans les centres nature. « La connaissance et l'expérience de la nature facilitent la compréhension des écosystèmes mondiaux et favorisent l'acceptation de la protection de la nature, de l'environnement et du paysage. » (SDE 2012)

La pédagogie de la nature, l'éducation à l'environnement et l'éducation au développement durable (EDD) ont une relation étroite entre elles: la pédagogie de la nature est un sous-domaine de l'éducation à l'environnement, qui est elle-même un sous-domaine de l'EDD (schéma directeur 2012). La Fachkonferenz Umweltbildung (conférence nationale des spécialistes en éducation à l'environnement, 2010) définit l'éducation à l'environnement de la façon suivante:

L'éducation à l'environnement se préoccupe de la relation entre l'Homme et l'environnement. Elle met l'accent sur la volonté d'agir de l'être humain et sur sa capacité à traiter les ressources naturelles avec respect, dans un contexte de conflits d'intérêts entre l'individu et la société, entre l'économie et l'écologie. En ce sens, l'éducation à l'environnement doit favoriser la perception et l'expérience personnelle et doter l'apprenant d'outils pour gérer des situations contradictoires. Une approche globale et contextualisée de l'apprentissage, des expériences vécues dans et avec la nature, l'acquisition de connaissances, la formulation de pistes d'actions, la construction active de son propre espace de vie constituent des éléments centraux de l'éducation à l'environnement.

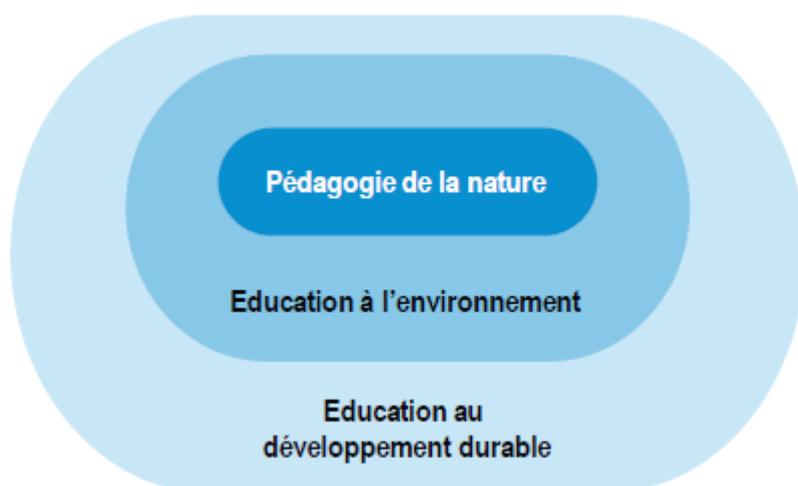


Fig. 1: La pédagogie de la nature est un sous-domaine de l'éducation à l'environnement, qui toutes deux relèvent de l'éducation au développement durable. (schéma directeur 2012).

4.2 Principes didactiques

L'éducation dans les centres nature se base sur les principes suivants:

Apprentissage tout au long de la vie

Les centres nature attirent un large public dans le secteur formel et non formel. Ils sont donc des institutions importantes pour l'apprentissage tout au long de la vie. « L'éducation est un processus permanent, qui ne s'achève donc pas à l'issue du parcours scolaire. Les mutations économiques ou sociales, les évolutions technologiques et les avancées scientifiques nous obligent à renouveler constamment nos connaissances et à actualiser nos compétences.» (schéma directeur 2012)

Acquisition d'aptitudes et de compétences

Les centres nature n'offrent pas seulement des connaissances mais encouragent aussi les compétences des visiteuses et visiteurs. « Les connaissances, les aptitudes cognitives, les capacités et aptitudes pratiques, émotionnelles et sociales, les valeurs et les comportements sont des compétences de valeur équivalente.» (schéma directeur 2012)

Apprentissage actif et expérience vécue

Dans les centres nature réside la possibilité de devenir actif soi-même. «La résolution de problèmes concrets permet d'associer la pratique, la théorie et l'expérience.» «Les dispositifs relevant de la pédagogie de l'expérience ont un effet démontré sur l'attitude des personnes concernées.» (schéma directeur 2012)

4.3 Principes pour l'éducation dans les centres nature

Elaborés à la Journée du Réseau suisse des centres nature (RSCN) du 13 septembre 2012.

- Les centres nature permettent des rencontres authentiques, variées et positives avec la nature et les hommes, qui s'engagent pour la nature.
- L'éducation dans les centres nature suscite la compréhension, le respect et l'enthousiasme pour la nature.
- L'éducation dans les centres nature doit être orientée sur l'expérience, utiliser les sens et permettre l'interaction. Elle fait appel aux émotions et suscite du plaisir
- Les prestations éducatives dans les centres nature stimulent l'esprit critique et la capacité d'agir.
- La conception des prestations éducatives des centres se base sur une diversité méthodologique.
- Les prestations éducatives sont fortement liées à la région où le centre se situe.
- Les centres nature incluent aussi la culture et se sont engagés à faire le lien entre la nature et la culture.
- Les centres nature thématisent les conflits et montrent des voies pour les résoudre.
- La formation (stagiaire, civiliste, bénévole, etc.) constitue un point fort des centres nature.
- Les centres nature atteignent une large partie de la population, également des groupes qui seraient moins atteints de manière générale par l'éducation.
- Les centres nature travaillent étroitement avec les autorités locales de leur région et les voient aussi comme un public cible.
- Une visite dans un centre fournit de premiers éléments pour les décisions quotidiennes et des actions réfléchies dans la vie quotidienne.
- Les centres nature peuvent être à l'origine de projets concrets de protection de la nature dans leur région
- Les centres nature encouragent la transmission des connaissances entre la recherche et le grand public. Ils soutiennent les projets de recherche dans leur domaine.
- L'éducation dans les centres nature couvre des thèmes centraux sélectionnés.
- Les offres éducatives dans les centres nature sont de bonne qualité.

5. Orientation du travail éducatif dans le centre nature xxx

Le centre nature xxx oriente son travail éducatif sur les axes suivants ((Résumé des points ci-dessous, explication générale expliquant le choix de l'orientation)).

5.1 Objectifs des prestations éducatives

((propre à chaque centre))

La définition des objectifs des prestations éducatives dépend du niveau de planification (stratégie de l'organisation, développement de la prestation, planification de la prestation, etc.). Le SDE fait une proposition de structures des objectifs, on y distingue les objectifs généraux, les objectifs intermédiaires et les objectifs spécifiques, structurés de façon hiérarchique (cf. page 56-57). Chaque centre développe la formule qui correspond à ces propres besoins.

5.2 Thèmes éducatifs

((propre à chaque centre))

5.3 Public-cible

((propre à chaque centre))

5.4 Domaines d'action

((propre à chaque centre, exemple: «Relations publiques et information», «Ecole», «Illustrer la durabilité», «Conseils», «Tourisme et loisirs», «Région apprenante»..))

6. Offre éducative du centre nature xxx et développement

Le centre nature xxx a soumis son offre éducative à une analyse SWOT (forces, faiblesses, opportunités et menaces). Il développe sa stratégie éducative en s'appuyant sur les résultats de cette analyse.

6.1 Résumé et analyse de l'offre éducative actuelle du centre nature xxx

((propre à chaque centre, descriptif synthétique ou tableau donnant la vue d'ensemble des prestations existantes. Si une analyse détaillée est élaborée, elle peut représenter une annexe à la stratégie éducative.))

6.2 Développement de l'offre éducative

((propre à chaque centre, avec textes explicatifs courts))

Champ d'action A: xxx (par exemple : école)

Publi c- cible	But d'apprentis sage	Thèmes	Offre actuelle	Développeme nt

Tab. 1. Offre et son développement par public-cible, objectifs, thèmes ainsi que l'offre actuelle et les possibilités de développement.

Autres champs d'action avec tableaux supplémentaires

xxxx

6.3 Conditions préalables et conditions cadre pour la réussite du développement des prestations éducatives

((propre à chaque centre, concerne notamment l'infrastructure, les finances, les ressources humaines, etc.))

7. Développement qualité dans le centre nature xxx

L'assurance qualité pour l'offre éducative dans notre centre nature est très importante. C'est pourquoi nous nous basons sur le SDE 20132012 ainsi que sur l'instrument pour le développement qualité en éducation à l'environnement proposée par SILVIVA et la FEE (2012).

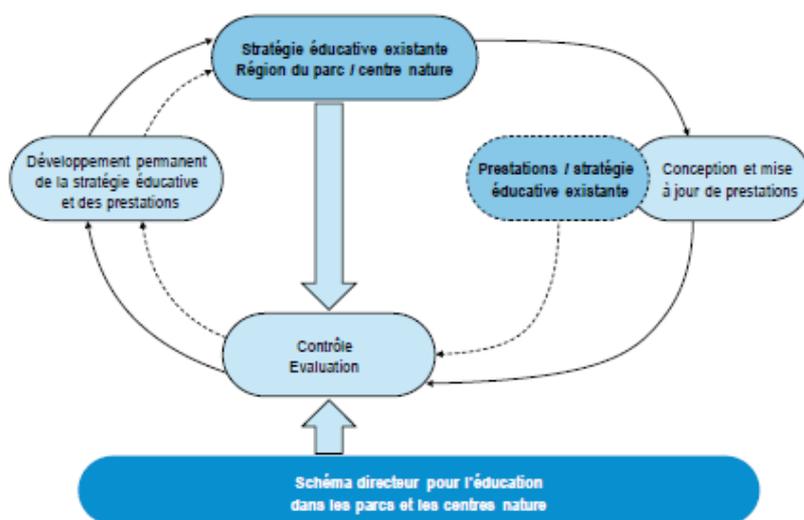


Fig. 2. Représentation cyclique du développement des prestations d'éducation à l'environnement dans les parcs et les centres nature (SDE 2012)

La réflexion autour d'un développement qualitatif amène à se poser les questions suivantes :

7.1 Ce que signifie pour nous un travail éducatif de haute qualité

((propre à chaque centre, par ex: Questions testées par le Concept parcs:

- Est-ce que l'offre éducative contribue aux objectifs du centre ?
- Est-ce que la qualité de l'offre/de l'organisation de l'offre/du personnel/ / de la sécurité est assurée ?
- Les instrument nécessaire à l'évaluation de la qualité sont-il développés et utilisés ?))

7.2 Procédure et responsabilités

((propre à chaque centre))

QUI (interne, externe), QUAND (moment/fréquence), QUOI (objet) et COMMENT (instruments, type de transfert) à clarifier.

Qui	Quand	Quoi	Comment

Tab. 2. Assurance qualité dans le centre nature xx.

8. Mise en oeuvre de la stratégie éducative

((propre à chaque centre,

Définition d'un agenda de mise en oeuvre, responsabilité, plan d'action.))

9. Bibliographie

OFEV (éd.) 2012: Schéma directeur pour l'éducation dans les parcs et les centres nature. Eléments de base pour les responsables. Office fédéral de l'environnement, Berne. Connaissance de l'environnement n° 1220.

FEE et SILVIVA (2012): Instrument pour le développement qualité en éducation à l'environnement, textes FEE et SILVIVA. Berne

Jordan, A. (2011): Arbeitshilfe für die Erstellung von Bildungskonzepten in Schweizer Pärken. Netzwerk Schweizer Pärke, Bern. 15 Seiten

((Autre matériel, propre à chaque centre))

Auteur : Werner Müller (ASPO/BirdLife Suisse)

Version française : Nathalie Kummer (Maison de la Rivière)

Avec contributions de Dolores Ferrari (Pro Natura), Christoph Frommherz (Education21), Stefan Heller (Centre-nature ASPO du marais de Neerach), Alice Johnson (Centre nature Silberweide) et Nathalie Kummer (Maison de la Rivière).

Complétée grâce à des remarques dans le cadre de la consultation de l'OFEV, de ZHAW et des centres nature.